

LE SPORT EN PLUS

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	4 5
Consultation populaire du 10 juin 2001	7
Fête fédérale de musique Fribourg 2001	8 9
La Landwehr, Corps de Musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg	10 11
A la bibliothèque	13
Mémento	15 16

Le sport est une réalité sociale que les collectivités publiques se doivent de prendre en considération. Il prend dans la vie une importance toujours plus grande tant par le nombre de ses adeptes que par l'intérêt que les foules portent aux compétitions. Le sport est un élément essentiel de la culture humaine, un facteur de santé individuelle et collective.

L'engouement actuel pour le sport s'explique par les vertus morales, l'esprit d'équipe et de compétition, ainsi que par les qualités physiques et l'équilibre psychique qu'il permet de développer. Il est dû certainement également à cette possibilité qu'il donne à des sportifs de tous âges, de langues, cultures et régions diverses, de se côtoyer, de s'affronter amicalement et surtout de s'estimer. L'athlète formé à la dure réalité de l'effort

individuel et aux impératifs de l'esprit d'équipe, et qui cultive régulièrement ces qualités essentielles que sont la volonté et la ténacité, ne peut faillir à son idéal de sportif, mais aussi à celui d'**homme responsable** dont la société moderne a tant besoin.

Le Conseil communal est parfaitement conscient des bienfaits que le sport apporte à notre population. Il encourage vivement la pratique du sport. Dans cette optique, il s'est efforcé, ces dernières années, de mettre à disposition les installations nécessaires à la pratique du sport.

Nonante-cinq sociétés sportives pratiquant quarante-cinq sports différents utilisent les installations dont la ville est propriétaire: quatorze terrains de football (dont un synthétique), quinze salles de sport, une patinoire cou-

verte, une piscine en plein air, une piscine couverte, une piste d'athlétisme, une place pour la pratique du tir à l'arc, un boudrome, un parcours Vita, un parcours mesuré, onze locaux divers (boxe, tir à l'arc, tir à air comprimé, judo, lutte, canoë, tennis de table, billard). De plus, de nouvelles salles de sport sont en construction dans le cadre de l'agrandissement de la Villa Thérèse.

Ces installations nombreuses et de qualité ont permis d'une part à de nombreux sportifs et clubs de jouer un rôle important dans la vie sportive suisse et internationale et d'autre part à notre jeunesse de
(Suite en page 3)



CONCOURS

175 9/10

«Fribourg en musique(s)»

Natif du quartier du Bourg (1902), ce musicien, professeur au Conservatoire, directeur de plusieurs chœurs et fanfares, a légué une œuvre exceptionnelle et plurielle. Considéré comme l'«un des compositeurs les plus authentiques du canton» (Oscar Moret), on lui doit également diverses suites et jeux scéniques comme par exemple *Die Fahne* (Guin, 1937) ou *La Grande Coraule* (Broc, 1947). De qui s'agit-il?

Réponse jusqu'au 23 juin 2001 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



WETTBEWERB

«Freiburg und die Musik»

Dieser 1902 im Burgquartier geborene Musiker war Lehrer am Konservatorium und Dirigent verschiedener Chöre und Blasmusiken und hat ein aussergewöhnliches und vielfältiges Werk hinterlassen. Gemäss Oscar Moret ist er einer des «ursprünglichsten Komponisten unseres Kantons»; ihm sind auch verschiedene Suiten und Singspiele zu verdanken, wie z. B. *Die Fahne* (Düdingen, 1937) oder *La Grande Coraule* (Broc, 1947). Um wen handelt es sich?

Antwort bis spätestens am 23. Juni 2001 an «Wettbewerb 1700», Stadtssekretariat, Stadthaus, 1700 Fribourg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL**LE CONSEIL COMMUNAL**

- a proclamé élu au Conseil général M^{me} Noémi Zurrion et M. Michel Jordan, premiers des viennent-ensuite de la liste du PCS;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{me} Brigitte Siegwart et proclamé élu M. Laurent Thévoz, premier des viennent-ensuite de la liste Citoyenne;
- a proclamé élus au Conseil général MM. Claude Mauron et Henri Dessieux, élus à égalité de voix pour le dernier siège accordé à la liste du PDC, le tirage au sort étant devenu inutile suite au décès de M. César Paolucci;
- a désigné M. Gérard Aeby comme nouveau chef de service des Affaires bourgeoises;
- a fixé, d'entente avec le Bureau provisoire, la séance de reconstitution du Conseil général le lundi 21 mai 2001, et les deux séances d'examen des comptes et du rapport de gestion 2000 les 25 juin et 2 juillet 2001;
- a entériné le choix du jury chargé de désigner l'artiste qui occupera l'Atelier Jean-Tinguely à Paris pour l'année 2001-2002, à savoir M^{me} Christine Torche;
- a adressé sa prise de position dans le cadre de la procédure de consultation relative à la législation sur la nationalité;
- a dénoncé la convention et

confirmé que la Ville de Fribourg n'est plus partenaire de la communauté d'entretien du sentier des gorges du Gottéron;

- a décidé le versement d'une subvention de Fr. 2000.- à l'Association «Lire et écrire» et à l'Espace Femmes, et d'un montant de Fr. 1000.- pour la promotion de la création artistique par des personnes handicapées mentales, par le biais de la recette 2001 des parcomètres à but social;
- a octroyé une subvention de Fr. 300.- pour l'organisation de la Fête fédérale de lutte suisse;
- a décidé le marquage de bandes d'alerte au-dessus du giratoire de la Fenettaz, pour inciter les automobilistes descendant la route du Lac-Noir à ralentir, ainsi que d'un passage piéton en dessous du giratoire, vers l'arrêt des TPF;
- a décidé la pose de deux signaux «Cédez le passage» aux extrémités du chemin Charles-Meuwly.

LE SPORT EN PLUS (suite de la page 1)

s'épanouir sagement. Afin d'améliorer encore les installations sportives de la ville, un groupe de travail composé de représentants du Club Athlétique Fribourg, du FC Fribourg, du Benetton Fribourg-Olympic et du HC Fribourg-Gottéron, piloté par le Service des sports, travaille à l'aménagement sportif du site de St-Léonard. Les constructions d'une halle de basketball et d'une deuxième piste de glace en sont les éléments moteurs.

Si les infrastructures sont nécessaires, encore faut-il que les sportifs bénéficient d'un encadrement professionnel. Dans ce cadre, ma gratitude s'adresse à tous les dirigeants et entraîneurs qui consacrent leurs loisirs à entourer et conseiller nos sportifs. Vive le sport!

Claude Masset

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT**DER GEMEINDERAT**

- hat Frau Noémie Zurrion und Herr Michel Jordan, Erste der Nachfolgenden auf der CSP-Liste, als gewählt erklärt;
- hat Frau Brigitte Siegwarts Rücktritt aus dem Generalrat zur Kenntnis genommen und Herrn Laurent Thévoz, Erster der Nachfolgenden auf der Stadtbewegungs-Liste, als gewählt erklärt;
- hat die Herren Claude Mauron und Henri Dessieux in den Generalrat bestätigt, welche mit gleicher Stimmzahl für den letzten Sitz auf der CVP-Liste gewählt wurden, wobei sich die Bestimmung durch das Los nach Herrn César Paolucci Tod erübrigte;
- hat Herrn Gérard Aeby zum neuen Dienstchef der Burgerverwaltung gewählt;
- hat in Absprache mit dem provisorischen Büro die konstituierende Sitzung des Generalrates auf Montag, den 21. Mai 2001, angesetzt und die zwei Sitzungen zwecks

Rechnungsprüfung und Verwaltungsbericht 2000 auf den 25. Juni und 2. Juli 2001 angesetzt;

- hat die Wahl der Jury bestätigt, welche das Atelier Jean-Tinguely in Paris für das Jahr 2001-2002 der Künstlerin Christine Torche zur Verfügung stellt;
- hat zur Vernehmlassung bezüglich der Revision des Bürgerrechts Stellung genommen;
- hat die Konvention gekündigt und bestätigt, dass die Stadt Freiburg nicht mehr Mitglied des Verbandes für den Unterhalt des Galternschluchtpfades ist;
- hat beschlossen, dem Verein Lesen und Schreiben sowie Espace Femmes/Frauenraum eine Subvention von Fr. 2000.- zu sprechen und Fr. 1000.- für die Förderung des künstlerischen Ausdrucks der Geistigbehinderten, aus den für Sozialzwecke bestimmten Parkuhreinnahmen 2001;
- hat für die Organisation des Eidgenössischen Schwingfestes eine Unterstützung von Fr. 300.- gesprochen;
- hat beschlossen, oberhalb des Kreisels der Fenettaz Alarmstreifen zu markieren, um die von der route du Lac-Noir kommenden Automobilisten zu veranlassen, ihr Fahrtempo zu reduzieren, sowie eine Fussgängerstreifenmarkierung unterhalb des Kreisels, Seite Trolleybus-Haltestelle;
- hat beschlossen, zwei Signaltafeln «Kein Vortritt» an beiden Enden des chemin Charles-Meuwly anbringen zu lassen.

**AVIS IMPORTANT!****RETOUR DES VOTES PAR CORRESPONDANCE**

Madame, Monsieur,

La Poste porte à notre connaissance que l'affranchissement des enveloppes-retour pour le vote par correspondance est majoré de 20 centimes. Il en coûtera désormais 90 centimes en courrier B et 1,10 fr. en courrier A. A défaut d'affranchissement suffisant, le courrier sera refusé!

Nous vous remercions de votre compréhension.

**WICHTIGE MITTEILUNG!****RÜCKSENDUNG DER BRIEFLICHEN STIMMABGABE**

Sehr geehrte Damen und Herren,

Die Post hat uns mitgeteilt, dass das Porto für die Retour-Briefumschläge für die briefliche Stimmabgabe um 20 Rappen aufgeschlagen hat. Das Porto wird künftig für B-Post 90 Rappen und für A-Post Fr. 1.10 betragen.

Bei ungenügender Frankierung wird der Brief nicht angenommen! Wir danken Ihnen für Ihr Verständnis.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin avril 2001, la population légale de la Ville était de 32 185 habitants, soit en augmentation de 25 personnes par rapport à la fin mars 2001 (32 061). Sur ce nombre, 23 009 personnes étaient d'origine suisse (+4), 9 176 d'origine étrangère (+21). La population en séjour était à la fin avril 2001 de 29 677, soit en diminution de 16 (29 833). Le chiffre de la population totale était donc à la fin avril 2001 de 35 152 (35 143).

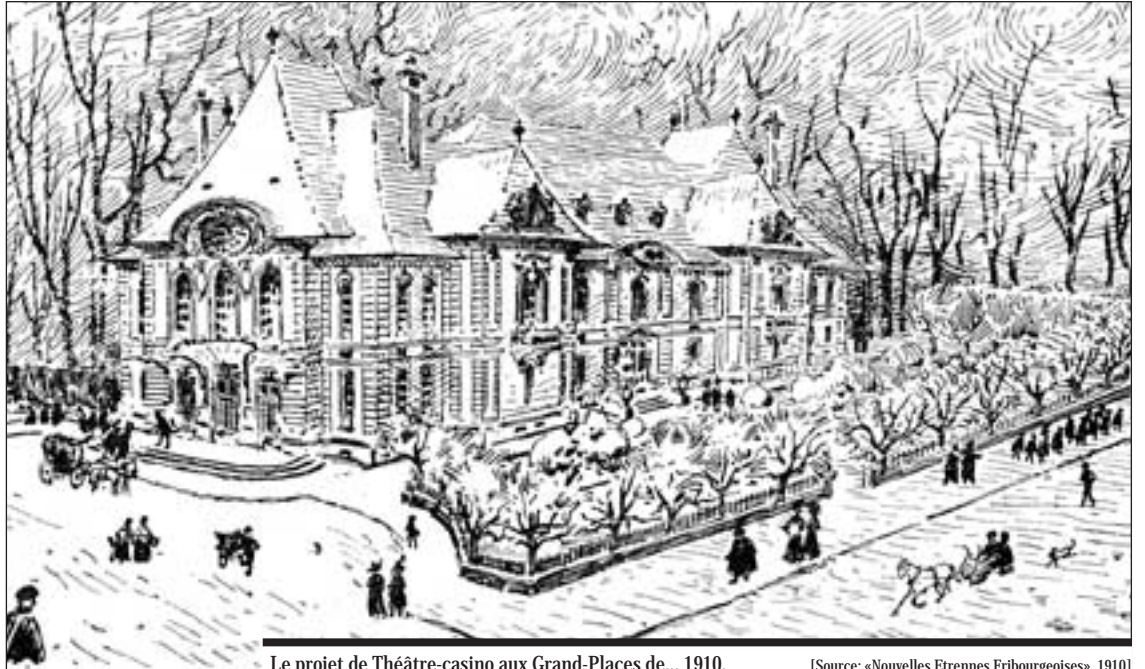
Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 30 avril 2001, la Ville de Fribourg comptait 514 chômeurs (sans changement), pour un taux de 2,84% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie «Seco»), indiquant une parfaite stabilité par rapport au mois de mars 2001 (2,84%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,51%, ce qui représente 1 180 personnes, (-7).

La dernière séance de la législature 1996-2001

CONSEIL GÉNÉRAL

Le 12 février 2001, le Conseil général a tenu sa 47^e et dernière séance de la législature. Si les quelques corrections formelles mineures du règlement concernant les structures d'accueil de la petite enfance furent entérinées sans discussion, il n'en alla pas de même de la modification partielle du règlement des écoles enfantines et primaires et surtout de l'adoption des statuts de l'Association des communes pour la promotion des activités culturelles et de la participation aux frais du comité de pilotage de l'Entente intercommunale relative à la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise.



Le projet de Théâtre-casino aux Grand-Places de... 1910.

[Source: «Nouvelles Etrennes Fribourgeoises», 1910]

Règlement des écoles

C'est par 63 voix sans opposition que le Conseil général a adopté une révision du règlement des écoles enfantines et primaires. Quelles innovations essentielles ont-elles été apportées à ce texte? La première modification est l'élargissement de la composition de la Commission scolaire, afin d'y intégrer un représentant des parents immigrés. Les élèves étrangers représentent, en effet, pour l'année scolaire 2000/2001, 49,88% de l'effectif des classes francophones. En outre, il y aura désormais deux sous-commissions scolaires, l'une de langue allemande et l'autre pour les personnes de langues étrangères.

Ensuite, l'écolage maximal qui est facturé aux autres cercles scolaires pour les élèves accueillis à Fribourg a été porté de 3000 à 4000 francs par an. Le nouveau texte consacre aussi l'après-midi de congé du mercredi. La disposition qui entend reconnaître et valoriser les projets d'apprentissage de langue «partenaire» a été saluée comme «une innovation remarquable» par plusieurs intervenants, dont M. J.-P. Largo (RLI) et M^{me} C. Mutter (VertEs).

A l'initiative de la Commission spéciale, présidée par M^{me} M. Morard, le Conseil général a introduit une disposition destinée à assurer un lien entre l'école et l'accueil extrascolaire du quartier. Il appartiendra au chef de bâtiment d'assurer le contact avec le responsable de l'accueil.

La même commission avait renoncé à proposer la féminisation du règlement. M. H. Zurkinden (VertEs) de réagir: «*Il n'y a aucun argument logique pour privilégier la forme masculine, surtout dans un domaine où le personnel est essentiellement de sexe féminin. Utilisons la double forme masculine et féminine.*» M^{me} G. Beaud Spang, directrice des Ecoles, de préciser que le Conseil communal se rallia à cet amendement. Quant à M. P. Wandeler (PCS), il obtint par 44 voix contre 20, la gratuité des activités culturelles scolaires et extrascolaires.

Promotion des activités culturelles

Les statuts de l'Association de communes pour la promotion des activités culturelles furent ensuite approuvés par 54 voix sans opposition. Cette unanimité apparente ne saurait occulter le débat long et

souvent chaotique qui a précédé la décision. Présent à la tribune du public, M. N. Deiss, préfet de la Sarine, a même dû être appelé à l'aide pour clarifier les choses.

Comme la Commission spéciale présidée par M^{me} C. Rouvenaz, tous les groupes étaient, sur le fond, acquis à la constitution de cette association intercommunale. Pour nombre d'intervenants, il y avait essentiellement deux pierres d'achoppement: la désignation des délégués de Fribourg à l'assemblée et la composition du comité. Au nom du groupe socialiste, M. F. Baeriswyl rappela que la Ville aura droit à douze ou treize voix à l'assemblée. C'est pourquoi il exigea que notre délégation comprenne au moins douze représentants, dont un ou au maximum deux membres de l'Exécutif et les dix ou onze autres conseillers généraux. Il demanda également que sur les quinze membres du comité, trois au moins représentent Fribourg qui assumera 40% au moins des charges de l'association.

M^{me} G. Oser (PCS) s'exprima dans le même sens. Elle regretta qu'il n'y ait pas eu consultation préalable du Conseil général sur ces statuts qui doivent être approuvés tels quels ou rejetés. Les chré-

tiens-sociaux de craindre aussi que la multiplication des associations ne vide de sa substance la future agglomération. «*Nous avons déjà soulevé tout ce que ce genre d'associations intercommunales a d'antidémocratique*», ajouta M. G. Bourgarel (VertEs). Le démocrate-chrétien B. Baeriswyl s'associa au souhait que le Conseil général soit saisi d'avant-projets d'associations de communes.

M^{me} N. Zimmermann, directrice de Culture et Tourisme, de rappeler les avantages de cette association. A l'avenir, la participation financière des communes en faveur de la culture régionale sera clairement fixée. La part de Fribourg sera quasiment identique à l'actuelle. Si toutes les communes décident de jouer le jeu, la somme à disposition de l'association sera de 2 millions de francs, contre un peu moins de 1,2 million aujourd'hui. En principe les statuts doivent être, ajouta M^{me} Zimmermann, adoptés sous peine de devoir être soumis à une nouvelle consultation des quelque soixante communes intéressées.

M. Deiss d'insister sur ce point. Il s'agit d'associer à l'effort de soutien et de promotion des activités culturelles le plus grand nombre

possible de communes. Il est essentiel que dans cette perspective la Ville de Fribourg donne un signal positif clair, en acceptant les statuts, même si ceux-ci sont perfectibles. «*Ou bien vous estimez que la culture est prioritaire et vous votez oui, ou bien vous estimez – c'est un choix possible – qu'il y a d'autres priorités.*» Quant à M. D. de Buman, syndic, il affirma qu'il n'y aurait certainement pas plus de deux conseillers communaux délégués à l'assemblée de l'association.

Fort de ces assurances, le Conseil général accepta les statuts, mais adopta des recommandations à l'intention de l'Exécutif et des futurs délégués. Il s'agira d'obtenir la publicité des séances de l'assemblée et de demander la suppression de la mention dans les statuts des éventuels bénéficiaires d'un casino comme ressource de l'association.

Infrastructures culturelles de l'agglomération

Rappelons que le 13 décembre 1999 les communes de Corminbœuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne ont signé une convention pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération. Il s'agit de construire:

- une salle de 700-800 places à Fribourg, pouvant accueillir un orchestre symphonique, un opéra ou des représentations théâtrales;
- un centre de création de 300-400 places à Villars-sur-Glâne pour des spectacles contemporains.

Au début de l'an 2000, un comité de pilotage a été mis sur pied pour diriger l'élaboration de ces deux projets. Il est présidé par le préfet de la Sarine et composé des syndics des cinq communes précitées, de deux conseillers communaux de Fribourg et Villars-sur-Glâne et d'un conseiller communal de chacune des autres communes.

L'an passé, ce comité a eu des frais pour un montant total de 61 943 fr. 20, dont 40 263 fr. 20 à charge de la Ville. Pour 2001, les dépenses sont devisées à 150 000 francs, la part de Fribourg se montant à 97 500 francs. En 2000, les principaux postes concernaient l'engagement et, par la suite, le traitement du responsable culturel régional, les frais du groupe de travail d'experts chargés de définir les

caractéristiques des futures salles de spectacles et les honoraires des avocats mandatés pour négocier avec les sociétés intéressées à implanter un casino dans la région. Pour 2001, s'ajoutent une rubrique «Communication et Information» et une rubrique pour financer un site Internet.

Si, sous la présidence de M^{me} C. Rouvenaz, la Commission spéciale a adopté ce double crédit sans opposition mais une abstention, la Commission financière se montra extrêmement divisée, puisqu'elle ne l'approuva que par 4 voix contre 3 et 2 abstentions. Son président, M. C. Joye, résuma en quelques mots le débat: «*Casino/Culture est une association équivoque, parce que parfois mal expliquée, souvent mal comprise et rarement bien perçue. En outre, le choix des avocats ne fait pas l'unanimité, loin de là. La Commission financière ne va pas jusqu'à affirmer qu'il plane une impression de partialité sur les mandats attribués, mais la question fut posée et même débattue.*» Malgré tout, la Commission financière accepta la double proposition de prise en charge des frais du comité de pilotage et singulièrement ceux des avocats mandatés pour négocier avec les promoteurs de maisons de jeux. La commission a notamment pris note que ce ne sont pas les recettes du casino qui financent la culture. La Confédération prévoit la rétrocession partielle des impôts prélevés sur le bénéfice de ces établissements,

dans la mesure où une part de ce bénéfice est affectée au financement d'activités culturelles.

La même discussion reprit au plénum. M^{me} E. Maret (PS) de demander au Conseil communal si, comme au XIX^e siècle, il juge très naturel l'amalgame théâtre/casino où l'on allait s'encanailler dans l'un ou l'autre indistinctement. M^{me} C. Mutter (VertEs) abonde pour dénoncer le «système de copinage». «*Comme par hasard, les deux avocats mandatés pour défendre les intérêts des communes ont été, par le passé, les défenseurs d'un fabricant de machines à sous fortement intéressé à ce dossier du casino.*» M^{me} M. Genoud-Page (PCS) dénonce, en plus, le fait que le Conseil général est, une fois encore, «*placé devant deux faits accomplis.*» D'une part, une dépense importante a été engagée, l'an passé, sans autorisation du Législatif; d'autre part, le Conseil commu-

nal semble considérer comme acquis le choix d'un casino implanté en sous-sol du théâtre. Directrice de Culture et Tourisme, M^{me} N. Zimmermann releva que le choix contesté des avocats mandatés, tous deux conseillers communaux de Villars-sur-Glâne, découlait d'impératifs temporels et de connaissance du dossier. En outre, tous deux ont assuré, par écrit, agir en toute indépendance dans la défense des intérêts des communes.

Enfin, il sera indispensable de disposer de recettes indirectes provenant d'un casino pour financer les deux salles de spectacles de l'agglomération.

Ces arguments convainquirent les représentants démocrates-chrétiens et radicaux qui acceptèrent, sans enthousiasme, le double crédit voté. Ce point de vue l'emporta finalement par 33 voix contre 22.

Une publicité pour la loterie du Casino-Théâtre des Grand-Places de 1910.

[Source: «Nouvelles Etrennes Fribourgeoises», 1910]

LOTÉRIE
DU
CASINO-THÉÂTRE
de la ville de Fribourg

Le billet : UN franc

Gros lot: **30,000 FR.**

en espèces et nombreux autres lots formant la somme totale de **Fr. 75,000.--**

11 billets pour 10 francs

Envoi contre remboursement ou adresser mandat-poste au Bureau de la Loterie du Casino, rue du Tir, 6, Fribourg.

Au Musée d'art et d'histoire

L'œuvre du mois

Mardi 12 juin 2001, de 18 h 15 à 18 h 45 env., M. Aloys Lauper, historien d'art, présentera l'Hôtel Ratzé, lequel abrite, depuis 1922, les nombreuses collections du Musée d'art et d'histoire.

Ce remarquable hôtel «où la Renaissance assume encore des traditions et des pratiques gothiques» (Marcel Strub), fut construit de 1581 à 1584, à la demande de Jean Ratzé (~1525 Fribourg-1597), commerçant et magistrat ayant notamment assumé le commandement de la Garde suisse de Lyon. Edifié précisément dans le style de la Renaissance lyonnaise sur les plans de l'architecte Jean Fumal, de Rodez (Rouergue), l'Hôtel Ratzé, actuel Musée d'art et d'histoire, fut acquis en 1830 par l'Etat de Fribourg.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF)

Rue de Morat 12 - 1700 Fribourg

Sis à la rue de Morat, l'élégant Hôtel Ratzé, unique édifice «Renaissance» de notre cité.
[© MAHF/ J.-C. Aeby]



CONSULTATION POPULAIRE DU 10 JUIN 2001

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 10 juin 2001, les citoyens de la ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATIONS FÉDÉRALES

Objets

1. Modification du 6 octobre 2000 de la loi sur l'armée et l'administration militaire (armement);
2. Modification du 6 octobre 2000 de la loi sur l'armée et l'administration militaire (coopération en matière d'instruction);
3. Arrêté fédéral du 15 décembre 2000 portant abrogation de la disposition constitutionnelle soumettant l'érection des évêchés à l'approbation de la Confédération.

VOTATIONS CANTONALES

Objets

1. Décret du 18 octobre 2000 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction de la route d'évitement de Bulle – La Tour-de-Trême /A 189;
2. Loi du 19 octobre 2000 sur le statut des Entreprises électriques fribourgeoises et leur Caisse de pensions.

Où?

Pérolles	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Ecole primaire de la Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Places	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
Jura	Salle paroissiale Ste-Thérèse	rte Ste-Thérèse 5b
Bourg et		
Bureau central	Maison de Justice	rue des Chanoines 1
Schoenberg	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
Neuveville	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
Auge	Salle paroissiale St-Maurice	rue de la Lenda 13

Quand?	Les bureaux de vote sont ouverts:	Vendredi	17 h 30 – 18 h 30
		Samedi	10 h 00 – 12 h 00
		Dimanche	10 h 00 – 12 h 00

Vote par correspondance

En application de l'article 43 alinéa 1 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote par correspondance.

- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
- L'/les enveloppe(s) de format C6 doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
- L'enveloppe-réponse doit être remise à un bureau de poste, de telle manière qu'elle puisse parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin. Les frais de port sont à la charge du citoyen; **les enveloppes non ou insuffisamment affranchies sont refusées.**
- Pour le retour, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
- **Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/élection.**

L'enveloppe-réponse fermée peut également être déposée directement à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h.

Disposition pénale – art. 282 CPS

Celui qui participe à un scrutin sans en avoir le droit, notamment en utilisant une enveloppe-réponse qui ne lui est pas destinée ou en contrefaisant une signature, peut être puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Clôture du registre civique: samedi 9 juin 2001, à 12 h.

Clôture du scrutin: dimanche 10 juin 2001, à 12 h.

VOLKSABSTIMMUNG VOM 10. JUNI 2001

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 10. Juni 2001 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

Objekte

1. Änderung vom 6. Oktober 2000 des Bundesgesetzes über die Armee und die Militärverwaltung (Bewaffnung);
2. Änderung vom 6. Oktober 2000 des Bundesgesetzes über die Armee und die Militärverwaltung (Ausbildungszusammenarbeit);
3. Bundesbeschluss vom 15. Dezember 2000 über die Aufhebung der Genehmigungspflicht für die Errichtung von Bistümern.

KANTONALE VOLKSABSTIMMUNG

Objekte

1. Dekret vom 18. Oktober 2000 über einen Verpflichtungskredit für den Bau der Umfahrungsstrasse von Bulle-La Tour-de-Trême /A 189;
2. Gesetz vom 19. Oktober 2000 über die Rechtsform der Freiburgischen Elektrizitätswerke und ihrer Pensionskasse.

Wahllokale

Pérolles	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Primarschulhaus Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Platz-Quartier	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
Jura	Pfarreisaal St. Theres	rte Ste-Thérèse 5b
Burg und		
Zentralbüro	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
Schönberg	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
Neustadt	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
Auquartier	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

Öffnungszeiten	Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Freitag	17 h 30 – 18 h 30
		Samstag	10 h 00 – 12 h 00
		Sonntag	10 h 00 – 12 h 00

Briefliche Stimmabgabe

In Anwendung des Art. 43 des GABR, **der kann Bürger sein Stimmrecht brieflich ausüben, sobald er das Stimmmaterial erhalten hat.**

- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
- Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
- Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
- **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
- Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen zu Lasten des Bürgers; **nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.**
- Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
- **Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.**

Das verschlossene Antwortcouvert kann **bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr** auch direkt beim **Stadthaus** abgegeben werden.

Gesetzliche Strafbestimmung

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, insbesondere ein nicht für ihn bestimmtes Antwortcouvert verwendet oder eine Unterschrift fälscht, wird gemäss Artikel 282 StGB mit Gefängnis oder Busse bestraft.

Schliessung des Zivil-Registers Samstag, den 9. Juni 2001, um 12 Uhr.

Schliessung des Urnengangs Sonntag, den 10. Juni 2001, um 12 Uhr.

FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE FRIBOURG 2001

EIDGENÖSSISCHES MUSIKFEST FREIBURG 2001

FESTA FEDERALE DI MUSICA FRIBORGO 2001

FIASTA DA MUSICA FEDERALA FRIBURG 2001



Après 1906 et 1953, Fribourg aura, pour la troisième fois de son histoire, le privilège d'accueillir, en juin prochain, la 31^e Fête fédérale de musique (FFM). Aussi 1700 a-t-il le plaisir de vous présenter dans ses colonnes les temps forts de cette manifestation nationale, organisée conjointement par les quatre corps de musique de notre cité.

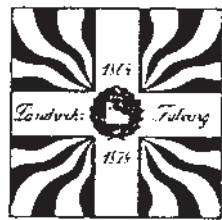
Les 15-17 et 22-24 juin, l'espace de deux week-ends prolongés, Fribourg sera en effet promue, après Interlaken en 1996, «capitale helvétique de la musique». Organisée avec compétence et enthousiasme par La Lyre Musique Ouvrière, l'Union Instrumentale, La Concordia et La Landwehr, sous l'égide d'un comité ad hoc, dirigé par M. Marius Barras et présidé par M. le Syndic Dominique de Buman, et le soutien de nombreux partenaires, cette rencontre sera l'occasion unique d'entendre et de voir défiler plus de 23 000 musiciennes et musiciens, issus de 430 fanfares et harmonies de notre pays. C'est dire l'importance de l'événement pour la ville et le canton.

Placée sous le signe de l'amitié confédérale et en présence d'une pléiade d'experts, l'une des raisons premières de ce rendez-vous exceptionnel est incontestablement les concours. Avec une pièce imposée et une œuvre de libre choix, les concours d'interprétation se dérouleront dans les divers auditoriums et salles des établissements scolaires de la cité, tandis que l'Aula Magna de l'Université accueillera les sociétés de la classe «Excellence». Quelques concours auront également pour cadre le «Podium» de Guin.

La «ville en fête»

Le concours de marche proprement dit occupera l'ensemble du boulevard de Pérolles et ce durant toute la fête. Partant des Jardins du

Les 4 sociétés de la ville de Fribourg, organisatrices de la FFM Fribourg 2001



Domino, les sociétés défilent simultanément, en raison de leur grand nombre, en direction des Charmettes et de la Gare. Sur ce dernier trajet, entre le chœur «Pérolles 2000» et le Restaurant San Marco, une paroi phonique sera installée, afin de permettre aux ensembles de bénéficier d'une qualité acoustique digne de ce nom. Conscients toutefois que ce temps fort de la fête occasionnera inévitablement quelques désagréments, les organisateurs tiennent d'ores et déjà à remercier les riverains de leur compréhension.

Second point central de cette rencontre, la place Georges-Python où, à partir du podium «Scène idée suisse», la SSR (radios et télévisions) se mettra à l'heure de «Fribourg 2001», en assumant la couverture de toute la manifestation et en proposant diverses animations. Ainsi les samedis 16 et 23 juin, «La Première» y diffusera en direct l'émission «Kiosque à musique». A signaler qu'en prélude à la FFM, «Scène idée suisse» conviera les sociétés de tous les districts à se produire en public les samedis 2 et 9 juin, entre 10 h et 16 h.

Autres quartiers associés à l'événement: le Bourg et l'Auge (places de l'Hôtel-de-Ville, du Marché-au-Poisson et des Augustins, le Plätzli...) accueilleront quotidiennement en début de soirée, avec la

précieuse collaboration de leurs associations respectives, plusieurs animations culturelles et festives (jazz, danses, chansons...) réunies sous l'appellation de «ville en fête».

Du cœur au Forum de l'amitié

Si les concours et les principales manifestations populaires auront lieu en ville, des Charmettes à la place du Petit-Saint-Jean, le centre cardinal de la FFM sera toutefois le complexe Forum Fribourg. C'est là en effet que toutes les sociétés seront accueillies et prises en charge, dans un cadre chaleureux spécialement aménagé à leur intention. De même, c'est dans l'enceinte de Forum Fribourg que se dérouleront trois des quatre concerts de gala – le concert du célèbre orchestre d'harmonie britannique The Band of Her Majesty's Royal Marines ayant lieu le samedi 16 juin à l'Université –, ainsi que les cérémonies de remise des diplômes et couronnes, cérémonies officielles agrémentées d'un spectacle scénique sur le thème «Panorama de Fribourg».

A mentionner, outre l'exposition «Trompettes, Bugles, Cornets» mise sur pied par la Bibliothèque de la Ville à l'ancien Hôpital des Bourgeois (2, rue de l'Hôpital) jusqu'au 31 juillet, que les mélomanes et autres visiteurs qui se rendront à

Forum Fribourg pourront y découvrir, grâce au soutien de plusieurs exposants, une riche présentation d'uniformes, d'instruments anciens et contemporains.

Autre moment privilégié et solennel de la fête, la Journée de l'accueil de la bannière fédérale de l'Association suisse des musiques (ASM), ainsi que la Journée des Associations cantonales et des Amicales de vétérans. Celles-ci auront lieu respectivement les samedis 16 et 23 juin, avec, à chaque fois, un grand cortège conduisant les invités de la gare à la place Notre-Dame, via la rue Saint-Pierre, pour un «Acte officiel». A relever que la ville de Fribourg aura précisément l'honneur de veiller à la préservation de la bannière de l'ASM jusqu'à la prochaine Fête fédérale. Enfin, le dimanche 17 juin, aura lieu la réception des personnalités officielles, réception qui se déroulera à Forum Fribourg et au chalet de la Poya.

Avec fierté et reconnaissance, Fribourg, en ce début de troisième millénaire, souhaite la plus cordiale des bienvenues à tous les musiciennes, musiciens et visiteurs de la 31^e Fête fédérale et, tout en se réjouissant de les recevoir dans le cadre enchanteur des bords de la Sarine, espère que ses hôtes garderont le meilleur des souvenirs de ce rendez-vous de l'amitié.

PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA FÊTE

Jeudi 14 juin – Journée d'ouverture

18.00 Ouverture officielle de la 31^e Fête fédérale de musique à Forum Fribourg

Vendredi 15 juin

dès 14.00 Animation musicale sur la «Scène idée suisse», pl. Georges-Python
14.45–19.45 Concours de musique de marche sur le boulevard de Pérolles
15.00–20.15 Concours de musique concertante en salles
dès 17.30 Proclamation des résultats à Forum Fribourg, halle des fêtes
20.30 Concert de gala par le **Swiss Army Big Band**, à Forum Fribourg, Direction: Pepe Lienhard. Soliste invité: Bonnie J. Taylor – SAM Singers (Visuel + TicketCorner)
dès 19.00 «La ville en fête», soirée culturelle et festive dans les quartiers du Bourg et de l'Auge

Samedi 16 juin – Journée de la bannière fédérale

08.15–17.30 Concours de musique concertante en salles
10.00–17.00 Concours de musique de marche sur le boulevard de Pérolles
dès 09.00 Animation musicale sur la «Scène idée suisse», pl. Georges-Python
09.30 *Accueil de la délégation d'Interlaken avec la bannière fédérale*
Cortège: avenue de la Gare – rue Saint-Pierre – route des Alpes – place Notre-Dame
Acte officiel sur la place Notre-Dame
18.30 «FINAL»: spectacle et proclamation des résultats à Forum Fribourg
20.30 Concert de gala par **The Band of Her Majesty's Royal Marines**, Aula Magna de l'Université. Direction Major Barrie Mills (Visuel + TicketCorner)
dès 16.00 «La ville en fête», soirée culturelle et festive dans les quartiers du Bourg et de l'Auge
21.00 Animation à Forum Fribourg, halle des fêtes

Dimanche 17 juin – Journée officielle

08.00 Service religieux œcuménique à Forum Fribourg
08.30–14.15 Concours de musique concertante en salles
10.15–15.00 Concours de musique de marche sur le boulevard de Pérolles
dès 09.00 Animation musicale sur la «Scène idée suisse», pl. Georges-Python
15.30 «FINAL»: spectacle et proclamation des résultats à Forum Fribourg

Vendredi 22 juin

dès 14.00 Animation musicale sur la «Scène idée suisse», pl. Georges-Python
15.00–19.00 Concours de musique concertante en salles
14.45–20.15 Concours de musique de marche sur le boulevard de Pérolles
dès 17.30 Proclamation des résultats à Forum Fribourg, halle des fêtes
20.30 Concert de gala par le **Brass Band Bürgermusik Luzern**, à Forum Fribourg. Direction: Ludwig Wicki. Soliste: Thomas Ruedi, champion d'Europe d'euphonium (Visuel + TicketCorner)
dès 19.00 «La ville en fête», soirée culturelle et festive dans les quartiers du Bourg et de l'Auge

Samedi 23 juin – Journée des Associations cantonales et des Amicales de vétérans

08.15–17.30 Concours de musique concertante en salles
10.00–17.30 Concours de musique de marche sur le boulevard de Pérolles
dès 09.00 Animation musicale sur la «Scène idée suisse», pl. Georges-Python
10.00 *Cortège: avenue de la Gare – rue Saint-Pierre – route des Alpes – place Notre-Dame*
Acte officiel sur la place Notre-Dame
18.30 «FINAL»: spectacle et proclamation des résultats à Forum Fribourg
20.30 Concert-Workshop du trompettiste américain Marwin Stamm, accompagné par le **Big Band du Conservatoire de Fribourg**, à Forum Fribourg. Direction: Max Jendly. (Visuel + TicketCorner)
dès 16.00 «La ville en fête», soirée culturelle et festive dans les quartiers du Bourg et de l'Auge
21.00 Animation à Forum Fribourg, halle des fêtes

Dimanche 24 juin – Journée de clôture

08.00 Service religieux œcuménique à Forum Fribourg
08.30–14.15 Concours de musique concertante en salles
09.45–14.45 Concours de musique de marche sur le boulevard de Pérolles
dès 09.00 Animation musicale sur la «Scène idée suisse», pl. Georges-Python
15.30 «FINAL»: spectacle et proclamation des résultats à Forum Fribourg
17.00 Clôture de la 31^e Fête fédérale de musique «Fribourg 2001»

Procurez-vous l'indispensable Livret de Fête!

DÈS MAINTENANT, PROCUREZ-VOUS VOTRE

CARTE DE FÊTE VISITEUR

au prix de Fr. 60.–

- LAISSEZ-PASSER donnant droit
- à l'accès gratuit aux différents sites de la FFM: cortèges, salles de concours, parcours de marche, halle des fêtes, «Final»
 - à l'utilisation gratuite des transports et parkings spéciaux
 - à l'insigne et au livret de fête
 - à un repas principal à Forum Fribourg

Commande au Secrétariat FFM, C.P. 173, 1705 Fribourg
Tél. 026 / 341 76 60 – Fax 026 / 341 76 61
Adresse Internet: secretariat@ffm2001.ch
Site Internet: www.ffm2001.ch



LE «FINAL» À FORUM FRIBOURG

La cérémonie de remise des diplômes et des couronnes sera agrémentée d'un spectacle intitulé:

«PANORAMA DE FRIBOURG»

Huit tableaux courts, rythmés et s'enchaînant rapidement vous permettront de voir évoluer plus de 300 participants présentant nos costumes, nos ensembles musicaux et nos danses. C'est ainsi que les spectateurs découvriront tour à tour les fifres et tambours, les Grenadiers fribourgeois, des groupes folkloriques, un ensemble de cuivres, des productions rythmiques et le Chœur des Armaillis.

Le «Final», d'une durée de 60 minutes, se terminera par l'hymne national.

Dates et heures des représentations:

Samedi 16.6. à 18 h 30 Samedi 23.6. à 18 h 30
Dimanche 17.6. à 15 h 30 Dimanche 24.6. à 15 h 30

Au 1^{er} étage de Forum Fribourg – Entrée Fr. 10.– (gratuit avec l'insigne de fête)

Fribourg en musique(s) – Freiburg und die Musik (8)

LA LANDWEHR, CORPS DE MUSIQUE OFFICIEL DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE DE FRIBOURG

Héritière du Corps de musique militaire (1804) et forte de sa devise «Harmonie-Amitié», La Landwehr, à l'approche de son bicentenaire et en ambassadrice de charme, contribue plus que jamais au rayonnement musical du Pays de Fribourg. A l'approche de la 31^e Fête fédérale de musique que notre cité aura, pour la troisième fois, l'honneur et le privilège d'accueillir, le Corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg, coorganisateur avec La Lyre, l'Union Instrumentale et La Concordia de cet événement national, nous est présenté par son président, M. Pierre Ecoffey.



Etroitement associé aux principaux événements de la cité des bords de la Sarine, le Corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg défilant à la rue de l'Hôpital. [© La Landwehr/ photo N. Aebly]

Carte de visite

**Harmonie d'excellence,
fondée en 1804:
100 musiciens**

Directeur:
Hervé Klopfenstein

Officier de marche:
Albert Zapf

Président:
Pierre Ecoffey

**Jeune Garde landwehrienne
fondée en 1995:
55 musiciens**

Directeur:
Jérôme Schumacher

Napoléon Bonaparte était au pouvoir et Hector Berlioz n'avait que deux ans quand naissait La Landwehr, en 1804.

Quelques anches, deux cors, une trompette, de la percussion, formée de 18 à 24 musiciens, telle était la musique des Corps francs que voulait le règlement promulgué par le Petit Conseil. De ses origines, La Landwehr a gardé son uniforme historique, sa discipline et son sens

de la fidélité. Depuis lors, quel chemin parcouru! On a écouté et admiré La Landwehr dans les lieux les plus prestigieux de Suisse et du monde, lors de tournées de concerts dans la plupart des pays d'Europe, en Asie, aux Etats-Unis, en Australie et en Amérique du Sud. La Landwehr participe régulièrement aux grands événements nationaux et planétaires aussi divers que la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe de football, la mythique Fête des vigneron, le Congrès mondial du Rotary, l'ouverture des Jeux Olympiques de Sydney.

Partout et en toutes circonstances... elle crée l'événement!

De la grande muraille de Chine à la place Saint-Pierre de Rome, du Sydney Opera House au Carnegie Hall à New York, la Musique de Landwehr crée l'événement. Forte de cent musiciens dont une batterie de marche, elle captive et

enthousiasme tous les publics.

En concert de gala ou en concert public, en parade ou en défilé, La Landwehr sait parfaitement équilibrer ses programmes entre musique classique et contemporaine, en puisant dans la diversité de son répertoire qui prend ses racines dans la grande tradition historique.

La Landwehr est une harmonie de la classe «excellence». Elle a remporté les premiers rangs à toutes les fêtes cantonales de musique et le premier rang d'excellence au Concours de la Confédération internationale des sociétés musicales (CISM).

La Landwehr à la ren- contre des auditoires du bout du monde

Depuis plusieurs décennies, les engagements internationaux font partie intégrante des programmes de La Landwehr. C'est ainsi qu'elle fut le troisième orchestre occidental à se produire

en Chine. Elle fut l'hôte d'honneur d'une audience de S.S. Jean-Paul II, de la Musique de la Guardia degli Carabinieri et de la Garde suisse pontificale. Lors de deux grandes tournées aux Etats-Unis, elle fut le premier corps de musique étranger à participer à la grande parade du Columbus Day sur la Cinquième Avenue de New York et elle se produisit à l'U.S. Military Academy de West Point, au Kennedy Center for Performing Arts à Washington et au Carnegie Hall. En reconnaissance de la qualité de ses prestations sur le sol américain, le drapeau des Etats-Unis flottant sur le Capitole fut offert à La Landwehr par le Sénat américain. A l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération suisse, La Landwehr se produisit au Sydney Opera House. La Landwehr a été invitée par l'ONU à présenter des concerts en Croatie à l'occasion du 900^e anniversaire de la ville de Zagreb. Elle a effectué en Argentine une exceptionnelle tournée de

concerts qui atteignent son apogée au Teatro Colón de Buenos Aires. La Landwehr est le premier orchestre d'harmonie à s'être produit sur la scène de ce théâtre mythique, fondé au début du siècle. Tout dernièrement, elle participa aux festivités marquant le 700^e anniversaire de la Principauté de Monaco où déjà, en 1997, elle eut le privilège de recevoir une distinction des mains du prince Rainier III.

Une voix de la Suisse entendue à travers le monde

Sous la baguette du Maître Hervé Klopfenstein, les concerts de gala de La Landwehr sont les temps forts de ces musiciens passionnés. Avec professionnalisme, ils savent enthousiasmer leur public au travers d'un répertoire haut en couleur. Parmi celui-ci:

- *Les Tableaux d'une exposition* – M. Moussorgsky
- *Les Préludes* – F. Liszt
- *Ouverture 1812* – P. I. Tchaïkovski
- *Rhapsody in Blue* – G. Gershwin
- *Jazz Suite* – D. Chostakovitch
- *Le Premier Jour* – J. Balissat
- *The Year of the Dragon* – P. Sparke
- *Conflicts and Confluences* – J. Barnes
- *Belkis, Reine de Saba* – O. Respighi
- *Cats* – A. Lloyd-Webber.

Le répertoire est aussi varié que les hauts lieux de la musique où La Landwehr a eu l'honneur de se produire:

- Tonhalle, Zurich
- Victoria-Hall, Genève
- Auditorium Stravinsky, Montreux
- Carnegie Hall, New York
- Kennedy Center of Performing Arts, Washington
- Eisenhowerhall, U.S. Military Academy, West Point
- Vatroslav Lisinski, Zagreb
- Sporting-Club, Monaco
- Opéra Garnier, Monte-Carlo
- Opera House, Sydney
- Teatro Colón, Buenos Aires
- Budokanhall, Tokyo
- Auditorium des Travailleurs, Pékin.

Lorsqu'elle n'est pas sur la scène d'une salle de concert, La Landwehr se produit en défilés, parades,

évolutions, concerts sur les places publiques et dans les rues, cérémonies et réceptions officielles, manifestations religieuses, folkloriques, sportives ou militaires, inaugurations et animations diverses. Ses productions s'adaptent à toutes les circonstances et à tous les publics. Son répertoire est alors fait d'œuvres populaires, entraînant, où se mêlent jazz, rythmes latino-américains, musiques de films, danses et marches. Lors de ses prestations, La Landwehr est placée sous la direction de son officier de marche Albert Zapf qui a, entre autres, créé la célèbre parade de La Landwehr présentée devant les publics du monde entier.

La Jeune Garde landwehrienne

C'est l'orchestre des jeunes de La Landwehr. C'est là que, élèves du conservatoire, ils trouvent leur premier engagement et s'initient au travail au sein d'un ensemble instrumental. La Jeune Garde landwehrienne se produit à maintes reprises lors de manifestations et d'événements les plus divers. Elle constitue l'essentiel de la relève de la Musique de Landwehr. Elle est placée sous la direction de Jérôme Schumacher.

En ce début de nouveau millénaire, à la veille de son bicentenaire, riche d'un passé glorieux, La

Landwehr peut voir l'avenir avec sérénité et confiance. Son dernier succès récolté à la Fête cantonale des musiques à Estavayer-le-Lac a récompensé un travail, une formation et un management basés sur le long terme. A plus brève échéance, et au cœur d'un programme 2001 des plus denses comportant entre autres un concert de gala en la célèbre salle Garnier de Monte-Carlo, elle attend avec enthousiasme, comme ses consœurs de la Ville de Fribourg, les nombreux musiciens et musiciennes de toute la Suisse qui participeront à la prochaine Fête fédérale de musique à Fribourg.

Pierre Ecoffey

Sur l'histoire du Corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg, consulter principalement les quatre plaquettes commémoratives réalisées respectivement par Ferdinand Macherel: *Le Corps de Musique de Landwehr du canton de Fribourg. Son passé - son présent (1804-1879-1904)*, Fribourg 1904; Georges Corpataux et André Collomb: *La Landwehr; Corps de Musique de l'Etat et de la Ville de Fribourg (1804-1879-1929). Essai historique*, Fribourg 1929; Louis Dietrich: *La Landwehr... (1804-1879-1954)*, Fribourg 1955; ainsi que par François Gross et Louis Rohrbasser: *La Landwehr; Corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg (1804-1879-1979)*, Fribourg 1979. A signaler également le site Internet de La Landwehr à l'adresse suivante: www.fribourg.net/landwehr



Sous la direction d'Hervé Klopfenstein, La Landwehr, en formation symphonique, à l'occasion d'un concert de gala donné en 1997 au Victoria-Hall, à Genève.

[© La Landwehr/ photo N. Aebly]

Les gagnants du concours N° 173 7/10

En séance du Conseil communal du 1^{er} mai 2001, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 173.

La réponse à donner était: «La Concordia», Corps de Musique officiel de la Ville de Fribourg.

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M. Corredo Corno

gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que deux entrées au concert de gala d'ouverture de la Fête fédérale de musique 2001.

2^e prix: M. Georges Magnin

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Thérèse Brühlhart

gagne un bon d'achat de 20 francs aux Grands Magasins Manor.

4^e prix: M^{me} Betty Roubaty

gagne l'ouvrage *Fribourg - Freiburg, Aquarelles de Norbert Schmidt*, publié aux Editions Haku-Verlag.

5^e prix: M. Michel Jaeger

gagne une Taxcard de 10 francs.

Chaque gagnant reçoit également un exemplaire de la plaquette *La Concordia, Corps de musique officiel de la Ville de Fribourg*, ainsi que son dernier CD, *Loch Ness*.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

La Bibliothèque de la Ville fait partie des bibliothèques de Suisse romande qui constituent des jurys du «Prix Chronos»: un composé d'enfants, un autre d'ainés. Ce prix, créé par Pro Senectute, veut rapprocher les générations et récompenser les auteurs qui, par leurs publications, y contribuent.

Cette année, le prix a été décerné, le 1^{er} mai, au Salon du livre de Genève, à Elisabeth Brami pour **Ta Lou qui t'aime**, par le jury des enfants, et à Yael Hassen pour **Le professeur de musique**, par le jury des aînés.

Pendant les vacances, Lou est séparée de sa grand-mère, mais lui écrit très souvent en signant «Ta Lou qui t'aime». Au terme de sa

carrière, le «professeur de musique» prend conscience qu'il peut réaliser un rêve merveilleux! Ces deux ouvrages primés, ainsi que les autres livres proposés pour le «Prix Chronos», sont à votre disposition à la bibliothèque.

Le petit roi, de Mathieu Belezi. Ce roman très court, fort bien écrit, raconte l'histoire d'un enfant de 12 ans, accueilli par son grand-père après la désunion de ses parents. Se sentant rejeté, et malgré la bienveillance de son hôte, l'enfant, la rage au cœur, s'interroge: qu'ai-je fait pour mériter cet exil? Il fera l'apprentissage de la solitude, de la cruauté et des larmes.

Les jambes d'Alice, de Nimrod. Une magnifique histoire d'amour

qui se situe dans un pays en proie à la guerre civile, le Tchad. Dans un style remarquable, ce récit nous apporte une clef supplémentaire pour la compréhension de l'art d'aimer en Afrique.

Cédipe toi-même! Consultations d'un pédopsychiatre, de Marcel Rufo. Pédopsychiatre depuis plus de trente-cinq ans, l'auteur sait écouter les enfants en difficulté et découvrir ce que le corps exprime lorsque les mots font défaut. Un livre important et agréable à lire pour les parents qui souhaitent avoir une meilleure compréhension de leurs enfants.

Ella l'ensorcelée, de Levien, Gail Carson. L'histoire de Cendrillon, revue, corrigée et rallongée avec beaucoup d'humour, d'imagination et de suspense. On souffre avec elle, on espère avec elle, on a envie de se battre pour elle et avec elle; bref, on y croit totalement.

Le passage, de Louis Sachar nous embarque dans une espèce de pénitencier pour adolescents. Une histoire complètement folle avec

des recoupements transgénérationnels très intéressants et intrigants.

Night letters (Lettres de Venise), de Robert Dessaix. Chaque nuit, vingt nuits durant, dans une chambre d'hôtel à Venise, un homme se sachant atteint d'une maladie incurable écrit à un ami. Ces lettres sont prétextes à une admirable réflexion sur la mort, la séduction et la recherche d'un paradis profondément ancré dans la vie réelle.

Confessions d'une accro du shopping, de Sophie Kinsella. L'êtes-vous? Quelqu'un dans votre entourage vous pose-t-il ce problème? Une lecture amusante sous forme de «biographie», qui dévoile la drogue favorite de Rebecca.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 18 h
mercredi de 10 h à 20 h
samedi de 10 h à 12 h

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2, Entrée B ou C

M É M E N T O

EIDGENÖSSISCHES MUSIKFEST
FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE
FESTA FEDERALE DI MUSICA
FIASTA DA MUSICA FEDERALA

2000+1

FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE FRIBOURG 2001

Pour le programme,
veuillez vous référer à la page 9 du
présent numéro de «1700».

CONCERTS

- La Fanfare du Collège Saint-Michel
direction: Eric Conus; mercredi 30 mai, 20 h 15, aula du lycée du Collège Saint-Michel.
- Johan Fostier – guitare
samedi 2 juin, 17 h, aula du Conservatoire (rte Louis-Braille 8, Granges-Paccot).
- La Gérania de Marly
jeudi 7 juin, 20 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.
- Jazz- and Vocal-Ensemble TIRAMISU
vendredi 8 juin, 20 h 30, Centre de loisirs du Schoenberg.
- Concert du 35^e
orchestre des élèves du Conservatoire; samedi 9 juin, 19 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.
- Gilbert-Michel Rolle (ténor) et Paulette Zanlonghi (pianiste)
œuvres de Caldara, Schubert et Fauré; deuxième partie: musique américaine; samedi 9 juin, 20 h 30, temple.
- Chœur de l'Université de Berne
œuvres de Draeseke, Orff et von Bingen; mardi 12 juin, 20 h, cathédrale Saint-Nicolas.
- Aline Jaussi – piano
mercredi 13 juin, 20 h, aula du Conservatoire (rte Louis-Braille 8, Granges-Paccot).

- Le Chœur œcuménique – concert du 20^e anniversaire
direction: Patrick Naef; œuvres de Haydn, Wolf et Martinu; jeudi 14 juin, 20 h 15, temple.
- Concert d'orgue à Saint-Pierre
organiste: Pascal Reber; œuvres de Boëly, Widor et Duruflé; dimanche 17 juin, 20 h, église Saint-Pierre.
- Bernard Schwenter Trio
«Dixie Banjo»
jeudi 28 juin, 20 h 30, Ristorante Bindella.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Lunch 1/2 heure concert
chaque vendredi du 1^{er} au 29 juin, 12 h 15.
- Carole Collaud (flûte) et Jean-Claude Dénervaud (piano)
en faveur d'enfants défavorisés; œuvres de Reinecke, Roy, Chopin; samedi 2 juin, 20 h 15.
- Concert des participants au cours d'interprétation pianistique
samedi 9 juin, 20 h 30.
- Luiz et Bridget de Moura Castro
œuvres pour quatre mains de Ravel, Fauré, Satie et Rachmaninov; dimanche 10 juin, 11 h 30.

LE NOUVEAU MONDE

Rte des Arsenaux 12a

- Tropical
salsa, zouk, raï, reggae, etc.; samedi 2 juin, 22 h.
- Wonderspleen & Mother Kingdom
rock; samedi 9 juin, 21 h.
- Cabo Verde Club
musique et danse du Cap-Vert; samedi 16 juin, 22 h.

FRI-SON

Fonderie 13

- Smat + Spectron
new electronics; vendredi 1^{er} juin, 22 h.
- Saïan Supa Crew / Dynamike
French hip hop; samedi 2 juin, 21 h.
- Spoonfox soundsystem
ragga-roots; jeudi 7 juin, 22 h.

- Shroudshifter
vendredi 8 juin, 22 h.
- B-Key / Vca / DeeJay Mf / George Gee
samedi 9 juin, 22 h.
- Paradise Lost
dimanche 10 juin, 21 h.
- Gizzard
mardi 12 juin, 21 h.

CAVEAU DES TROIS TOURS

Bourguillon

- Funk Night, vendredi 8 juin, 21 h.
- Swiss Jazz School Big Band
lundi 11, mardi 12 et samedi 16 juin, 20 h 30.
- Christophe Tiberghien Trio
vendredi 22 juin, 21 h.
- Boogaloo & Guest
vendredi 29 juin, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Rte des Arsenaux 12a

- Tropical
salsa, zouk, raï, reggae, etc.; samedi 2 juin, 22 h.
- Wonderspleen & Mother Kingdom
rock; samedi 9 juin, 21 h.
- Cabo Verde Club
musique et danse du Cap-Vert; samedi 16 juin, 22 h.

THÉÂTRE

- Petit Théâtre de la Ville de Fribourg
représentation annuelle des groupes Vignettaz – Pérolles – Jura; vendredi 8 et samedi 9 juin, 20 h 15, salle polyvalente de l'école de la Vignettaz.
- 4^e Festival de théâtre des CO francophones du canton de Fribourg
salle Michel Ducarroz du CO de Jolimont ;
vendredi 8 juin:
– «Antigone»
de Sophocle; par la troupe du CO de la Veveyse; 20 h.
samedi 9 juin:
– «Medium» et «Piège à Carnac»
d'après Luc Delisse; par le CO de Pérolles; 11 h.

- «Coucou me revoilou»
comédie en 3 actes de Jo. Baron; par le CO de la Glâne; 13 h 30.
- «M. le curé de Saint-Jacut»
de Suzy Varenne; par la troupe du CO de Domsdidier; 16 h.
- «La Maison de Bernarda Alba»
de Federico Garcia Lorca; par le CO de Marly; 18 h.
- «Histoires à lire debout»
de Jean-Paul Alègre; par le CO du Moratois; 20 h.
- dimanche 10 juin:**
– «Tiens ! On a sonné...»
d'après une pièce de Bruno Dollone; par le CO de Jolimont; 10 h.
- «L'Enfant d'Éléphant»
de R. Demarcy d'après R. Kipling; par le CO de la Gruyère; 12 h.
- «A caractères ouverts»
de Christelle Grangier; par la troupe «www.amusez-vous.com» du CO de Jolimont; 14 h.

ESPACE MONCOR

- Les marionnettes sur l'eau du Vietnam
vendredi 22 et samedi 23 juin, 20 h 30.

CENTRE SAINTE-URSULE

- Danses rituelles à travers les saisons: l'été, le feu ardent
avec Ursula Kiener, musicothérapeute; mercredi 13 juin, 19 h 30.
- Initiation à la musique
œuvres fascinantes à découvrir la saison prochaine à Fribourg;
renseignements et inscriptions:
tél. 026/322 77 10;
lundi 18 juin, de 14 h 30 à 16 h.

CONFÉRENCES

- «Solidarité, responsabilité et justice dans les représentations populaires»
par Jean Kellerhals; je 31 mai, 17 h 15, salle 3117 de l'Université de Miséricorde.
- L'enfant dans le discours public
vendredi 1^{er} juin, 18 h, salle Jaeggi (4112) de la Kinderstube (rue de l'Hôpital 4).

M É M E N T O

• L'énigme des idoles cycladiques par Gérard Seiterle; mercredi 6 juin, 20 h 15, auditorio A de l'Université de Miséricorde.

• «Egalité et différence. Sur la mutation socioculturelle de la solidarité»

par Rainer Zoll (Université de Bremen); jeudi 7 juin, 17 h 15, salle 3117 de l'Université de Miséricorde.

• Cancer et génétique: qu'apporte aujourd'hui la génétique au dépistage et au traitement du cancer?

par Daniel Schorderet; jeudi 7 juin, 19 h, auditorio A de l'Université de Miséricorde.

• Le regard de la société sur l'enfant vendredi 8 juin, 18 h 30, salle Jaeggi (4112) de la Kinderstube (rue de l'Hôpital 4).

• Œuvre du mois: architecture – Jean Fumal, Hôtel Ratzé, 1581

par Aloys Lauper; mardi 12 juin, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.

• «L'index de la revue Nos Oiseaux» par Pierre Beaud, suivi d'une conférence d'Adrian Aebischer sur le suivi satellitaire des cigognes blanches; mercredi 20 juin, 17 h 30, Musée d'histoire naturelle.

CINÉPLUS CLUB

Cinéma Rex

Cycle Joel & Ethan Cohen:

– «Fargo»
dimanche 10 juin, 18 h.

– «The Big Lebowski»
dimanche 17 juin, 18 h.

– «O Brother Where Art Thou»
dimanche 24 juin, 18 h.

EXPOSITIONS

• Jacqueline Gandubert: «Lumières provençales»
aquarelles, jusqu'au 2 juin, MC Arts et Fleurs (Neuveville 38).

• Swiss Press Photo
jusqu'au 6 juin; hall d'honneur de l'Université de Miséricorde.

• Jean-Luc Cramatte «On the Road»
jusqu'au 17 juin, Musée d'art et d'histoire.

• Michel Schmidt – vrais faux
jusqu'au 23 juin, Atelier Galerie J.J. Hofstetter (rue Samaritaine 23).

• La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII^e au XX^e siècle
jusqu'au 24 juin; visite guidée de l'exposition le 31 mai à 18 h 30; Musée d'art et d'histoire.

• De Jérusalem vers toutes les nations. La diffusion du christianisme dans les premiers siècles
exposition photographique; jusqu'au 24 juin, église du Christ-Roi.

L'une des sculptures en bronze de Nuccio Fontanella.



• Nuccio Fontanella sculptures, du 2 au 30 juin; Galerie de la Cathédrale, place Saint-Nicolas.

• Un petit air d'atelier œuvres de Marie Vieli; jusqu'au 30 juin, Galerie Gulliver (rue des Epouses 8).

• Trompettes, bugles, cornets jusqu'au 31 juillet, Bibliothèque de la Ville (rue de l'Hôpital 2).

• Harmony Korine / Davide Lamelas du 17 juin au 5 août; Fri-Art, Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22) et Extra Muros (rue de la Fonderie 11).

• Bruno Baeriswyl, Michel Gremaud et Michael Turner jusqu'au 22 août, Showroom BB (rue Pierre-Aeby 37), Espace GS (rue Pierre-Aeby 37-39) et Espace FD (rue de Morat 8).

• Faune sauvage indigène jusqu'au 23 septembre; Musée d'histoire naturelle.

• Mini Beaux-Arts jusqu'au 4 juin; Musée d'histoire naturelle.

DIVERS

• Schönberg Fest / Fête du Schoenberg vendredi 8 (17 h à 03 h), samedi 9 (13 h à 03 h) et dimanche 10 juin (11 h à 17 h).

• Fête de Pérolles vendredi 8 (17 h à 02 h) et samedi 9 juin (9 h à 02 h).

• Café-philos dimanche 10 juin, 17 h, Café du Belvédère.

• Fête-Dieu jeudi 14 juin; départ de la procession vers 10 h 30 devant la basilique Notre-Dame: rue Saint-Nicolas, rue des Chanoines, rue des Bouchers, rue de Zaehringen, Grand-Rue, rue du Pont-Muré et bénédiction finale sous le porche de la cathédrale Saint-Nicolas.

• 26^e fête du quartier d'Alt vendredi 15 et 22, samedi 16 et 23 juin; dans la tour du Belluard.

• Du désert au maquis inauguration du nouvel aménagement de la serre des xérophytes par Ruth Bossard; mercredi 20 juin, 18 h, Jardin botanique.

SPORTS

• Journée finale du championnat de football des juniors E et F de la ville de Fribourg samedi 2 juin, dès 8 h 30, terrain de football du FC Schoenberg.

• XII^e Critérium de la cité des ducs de Zaehringen concours international de twirling; dimanche 10 juin, de 8 h à 18 h, halle de gymnastique de Sainte-Croix.

• «Préparer Morat-Fribourg» cours de jogging pour tous; du 23 mai au 3 octobre: tous les mercredis, 18 h 15, entrée de la forêt de Moncor (près du restaurant «Le Refuge»); renseignements: 026/402 06 10.

Parcours des Anges d'Hubert Audriaz

Résultats des jeux-concours après tirage au sort

0 à 6 ans:

Cédric Zurkinden, Beaumont 7, Fribourg
Marine Curchod, Champ-Montant 6, Marly
Léo Bulliard, Farvagny
Frédéric Schenker, Eglantines 1, Fribourg

7 à 9 ans:

Juana Senn, rte d'Arsept 5, Fribourg
Gilles Page, rte de Belfaux 7, Givisiez
Laure Curchod, Champ-Montant 6, Marly
Camille Quartenoud, rte de Pont-la-Ville 24, Treyvaux

10 à 12 ans:

Mathieu Morel, rte de la Singine 4, Fribourg
Kevin Sulzer, rte de Moncor 21, Villars-sur-Glâne
Caroline Gauch, Léchelles
Mélodie Curty, Petit-St-Jean 8, Fribourg

13 à 16 ans:

Stéphanie Joye, Jubindus 7, Givisiez
Sophie Dupont, Neuveville 42, Fribourg
Pauline Schnarrenberger, Blés-d'Or 22, Villars-sur-Glâne
Mella Stern, rte d'Avenches, Misery
Ayse Aydin, av. J.-M.-Musy 3, Fribourg

17 et plus:

Christine Jaquet, Onnens
Yvette Collaud, Bellevue 1, Givisiez
Francine Colting-Siffert, Bonlieu 18, Fribourg
Stéphanie Liaudat, rte du Coteau 46, Granges-Paccot

Angelus

Réponse du concours:

«Il y avait 221 plumes» dans le cylindre

Résultats des jeux-concours après tirage au sort

0 à 7 ans:

Delphine Vernier, Marcello 7, Fribourg
Jeanne Cudré-Mauroux, Grand-Clos 11, Farvagny
Laura Gfeller, G.-Guisan 65, Fribourg

8 à 10 ans:

Tristan Bossy, P.-Rames 16, Fribourg
Bastien Nenninger, rue L.-Chollet 1, Fribourg
Yannick Perritaz, 1470 Estavayer-le-Lac

11 à 16 ans:

Christophe Borne, rte du Centre 10, Corminboeuf
Patricia Schächli, Clos-d'Illens 56, Treyvaux
Ismail Aydin, av. J.-M.-Musy 3, Fribourg

17 à 20 ans:

Patricia Santos, Pérolles 32, Fribourg

21 et plus:

Beat Forster, Alpenstrasse 4, Berne
François Bianchi, Beauséjour 31, Givisiez

Remise des prix les samedis 2, 9 et 16 juin entre 11 h et 12 h chez Hubert Audriaz au Grabensaal.